CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E161220** **VALABLE JUSQU'AU** **13/12/2026**

ÉDITÉ LE 22/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2015

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/08/2023

Capital : 47 000

Raison sociale : AMG

Sigle : AMG

14 RUE DU RENARD
91250 SAINTRY-SUR-SEINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 812600906

Siret : 812 600 906 00018

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2138965

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 113936715

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 113936715

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 01 60 75 97 25 **Fax :** 01 60 75 97 25

Portable : 06 80 73 96 16

Responsabilité légale :
GAMA TEIXEIRA DOMINGOS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : amg91250@hotmail.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 690 839 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	3	10/09/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	1	14/12/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/09/2026 12:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E161220** **VALABLE JUSQU'AU** **13/12/2026**

ÉDITÉ LE **22/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2015
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/08/2023
Capital : 47 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 812600906

Siret : **812 600 906 00018**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 2138965

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 113936715

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 113936715

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **AMG**
Sigle : AMG
14 RUE DU RENARD
91250 SAINTRY-SUR-SEINE

Téléphone : 01 60 75 97 25 **Fax :** 01 60 75 97 25
Portable : 06 80 73 96 16

Site Internet :
E-mail : amg91250@hotmail.fr

Responsabilité légale :
GAMA TEIXEIRA DOMINGOS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	10/09/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/12/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	20/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/02/2024
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	20/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/09/2026 12:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.